

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 avril 2016

1^{ère} **Commission**
N° CP-2016-4-1-9

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
HABITATS DE HAUTE ALSACE
CONSTRUCTION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS À ENSISHEIM**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à HABITATS DE HAUTE ALSACE à hauteur de 100 % pour deux prêts PLAI d'un montant total de 806 000 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction en VEFA de 10 logements situés rue des Poiriers à Ensisheim.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de HABITATS DE HAUTE ALSACE, relative à une demande de garantie d'emprunt pour deux prêts PLAI d'un montant total de 806 000 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction en VEFA de 10 logements situés rue des Poiriers à Ensisheim.

Cette opération a fait l'objet d'une décision de financement en date du 31 décembre 2014.

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 1 409 026,15 € est prévu selon le tableau ci après :

Subvention Conseil départemental du Haut-Rhin – aides à la pierre	80 000 €
Subvention Conseil départemental du Haut-Rhin – fonds propres	40 000 €
Prêt CDC PLAI Foncier	257 000 €
Emprunt PLAI	549 000 €
Fonds propres	483 026,15 €
TOTAL	1 409 026,15 €

Les caractéristiques des prêts à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour lesquels la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	PLAI	PLAI FONCIER
Identifiant de la Ligne du Prêt	5105781	5105782
Montant de la Ligne du prêt	549 000 €	257 000 €
Commission d'instruction	0 €	0 €
Durée de la période	ANNUELLE	ANNUELLE
Taux de la période	0,55 %	0,55 %
TEG de la Ligne du Prêt	0,55 %	0,55 %
Phase d'amortissement		
Durée	40 ans	50 ans
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	-0,2 %	-0,2 %
Taux d'intérêt ¹	0,55 %	0,55 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé	Indemnité forfaitaire 6 mois	Indemnité forfaitaire 6 mois
Modalité de révision	DR	DR
Taux de progressivité des échéances	-1 %	-1 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360

¹ Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction de l'index de la Ligne du Prêt.

Ces prêts peuvent bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'une opération entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 nature 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN